

Nogaro – Des notions de base sur la vigne au Clan

Hybridation, clonage etc.



Nogaro – Des notions de base sur la vigne au Clan

L'atelier du Centre social et culturel le Clan a rouvert le 28 septembre son atelier « La vigne, le vin et leurs produits ». Avec ses deux animateurs, Jean-Paul Sempé (viticulteur et membre de l'Inao - Institut national des appellations d'origine) et Guy Dutirou viticulteur). Cette fois, ce n'était pas l'étude d'un cru qui était à l'ordre du jour, mais des notions de base sur la vigne.

Guy Dutirou commence par rappeler que le vignoble français a été dévasté à la fin du XIXe siècle par le phylloxéra, un insecte qui s'attaque aux racines des cepes. Certaines parcelles ont été préservées parce que leur terrain, sableux, ne permet pas au phylloxéra de construire ses galeries.

Les hybrides

Il en vient à la manipulation qui a permis au vignoble de renaître : le greffage de pieds français (*vitis vinifera*) sur des plans américains (*vitis labrusca*, *riparia* ou *rupestris*), des plants presque sauvages, immunisés contre le phylloxéra. Ce sont les plants issus de ce greffage que l'on appelle « hybrides » : ils ont 50 % du matériel génétique de chaque parent.

C'est ainsi que l'un des plus célèbres créateurs d'hybrides est François Baco, dont le cépage « Maurice Baco 22A » a été exporté partout.

On parle d'hybridation intra-spécifique, lorsque l'hybridation se fait entre deux plants de *vitis vinifera* : leur produit, appelé « métis », doit être greffé.

Si l'hybridation est faite entre un plant de *vitis vinifera* et un plant d'une autre classe, on parle d'hybridation inter-spécifique. Depuis les années 50, les chercheurs suisses et allemands ont mis au point des hybrides qualifiés d'inter-spécifiques : contrairement au croisement unique intra-spécifique, ces plants résultent de plusieurs croisements (de 2 à 8) entre des plants européens, américains et asiatiques. L'objectif de ces travaux est d'obtenir des plants dont les raisins aient de bonnes qualités gustatives et qui résistent à diverses maladies. Ainsi a-t-on moins besoin de traiter.

La sélection massale

Cette méthode empirique consiste, pour un viticulteur, à sélectionner les meilleurs plants, à prélever des sarments qu'il replante. On estime que cette méthode ne protège guère contre l'introduction de maladies.

La sélection clonale

La sélection clonale consiste à sélectionner un seul plant, à l'isoler et à l'analyser pour s'assurer qu'il est en bonne santé, puis à le reproduire à l'identique. Les clones sont inscrits au catalogue de la marque ENTAV de l'INRA (pour les pépiniéristes). Les pépiniéristes fournissent les clones aux viticulteurs.

Des normes sévères

Jean-Paul Sempé rappelle qu'en France, un cahier des charges rigoureux s'applique à chaque appellation. Et que, d'autre part, toute manipulation génétique est interdite : il n'y a donc pas d'OGM dans nos vignes.

« On est à l'avant-veille de disposer de clones résistants aux maladies, en particulier grâce aux chercheurs suisses », explique Jean-paul Sempé. Noter cependant que, depuis des années déjà, les viticulteurs s'efforcent de traiter leurs vignes le moins souvent possible et en utilisant de faibles quantités de produits. Il conclut : « Il faut trouver, grâce à l'observation et aux connaissances acquises, une harmonie, un équilibre entre la plante et le sol ».



Jean-Paul Sempé et José Marseillan (membre du bureau du Clan)



Guy Dutirou, Philippe Versluys (fabricants d'émaux) et François Deleurme (directeur du Clan)